

Le taux de chômage diminue de 0.2 pt au mois de septembre

Au mois de septembre 2021, le nombre de demandeurs/euses d'emploi inscrits à l'ORP diminue (-202) pour atteindre 5'714 personnes. Une baisse du nombre de chômeurs/euses (-174) est également observée et cet effectif compte désormais 3'485 personnes.

Le taux de chômage neuchâtelois diminue de 0.2 pt par rapport au mois précédent et se maintient donc sous la barre des 4% pour atteindre 3.7%. Il faut remonter au mois de décembre 2019 pour observer un tel taux. Une diminution mensuelle peut également être constatée au niveau de la Suisse romande ainsi qu'au niveau national avec des taux de chômage s'établissant respectivement à 3.6% (-0.1 pt) et 2.6% (-0.1 pt). Pour le troisième mois consécutif, en comparaison intercantonale, le canton de Neuchâtel affiche l'une des plus fortes baisses annuelles du taux de chômage (-1.2 pt).

En termes de dynamique d'entrées, le nombre d'inscriptions dans un ORP du canton s'élève à 605 personnes au mois de septembre contre 599 au mois d'août. En ce qui concerne la dynamique de sorties, le nombre de personnes ayant quitté l'ORP s'élève à 809 soit 49 de plus que le mois précédent.

Des diminutions du nombre de chômeurs/euses sont constatées dans toutes les classes d'âge. En effet, les personnes âgées de moins de 25 ans (-32), les personnes âgées de 25 à 49 ans (-114) ainsi que les personnes âgées de 50 ans et plus (-28) voient leur effectif diminuer au mois de septembre.

En ce qui concerne les secteurs économiques, l'effectif de chômeurs/euses diminue de façon relativement importante dans l'horlogerie (-61), la construction (-24), les activités spécialisées scientifiques et techniques (-17), les autres activités manufacturières (-16), la fabrication de produits métalliques (-16) et l'hébergement et restauration (-14). Aucune hausse sectorielle significative du nombre de chômeurs/euses n'est à relever au mois de septembre.

L'ensemble des légendes se trouve à la fin du document

Taux de chômage

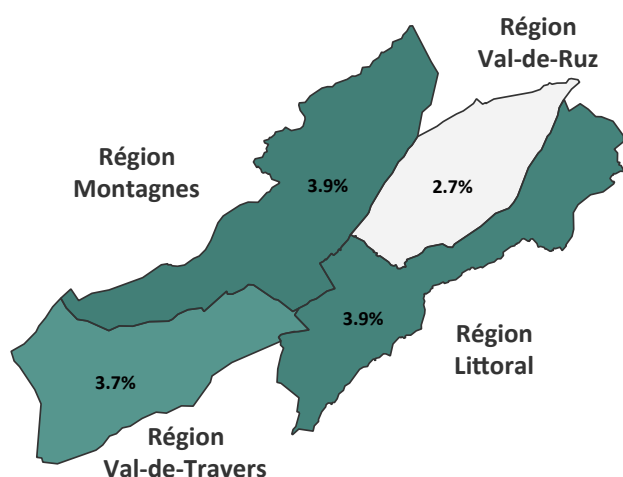
	Septembre 2021	Variation mensuelle (en pt)	Variation annuelle (en pt)
Neuchâtel	3.7%	-0.2	-1.2
Suisse romande ⁷	3.6%	-0.1	-0.8
Suisse	2.6%	-0.1	-0.6

Nombre de chômeurs selon la durée

1 470	874	1 141
-------	-----	-------

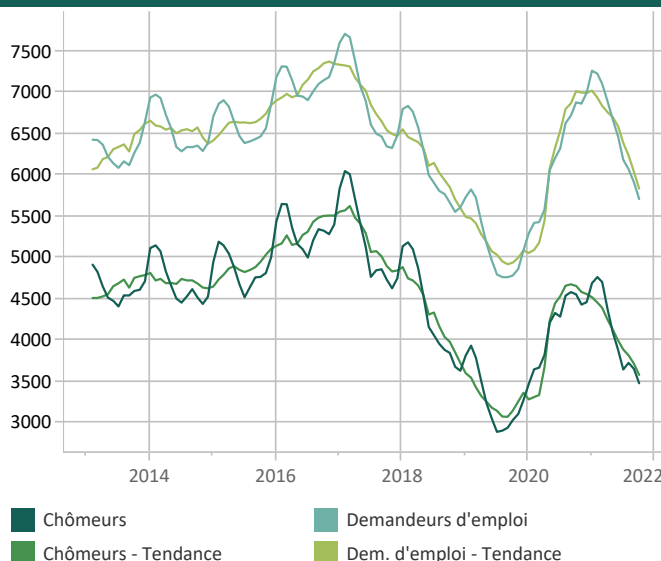
■ 1-6 mois ■ 7-12 mois ■ > 1 année

Taux de chômage selon la région



© 2021 Mapbox © OpenStreetMap

Évolution des effectifs



Chiffres clés et évolutions mensuelles

1 778

Places
vacantes⁸

529

Emplois
retrouvés⁹

76

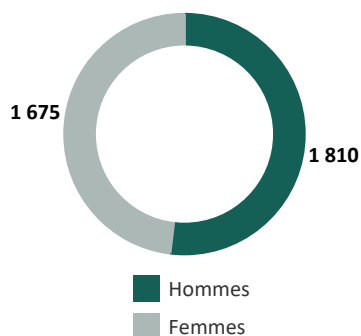
Arrivées en
fin de droit¹⁰

69.8%

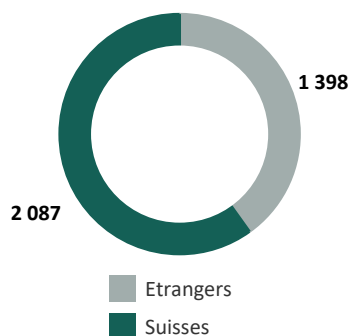
Part des
personnes
indemnisées¹¹

Profils des chômeurs

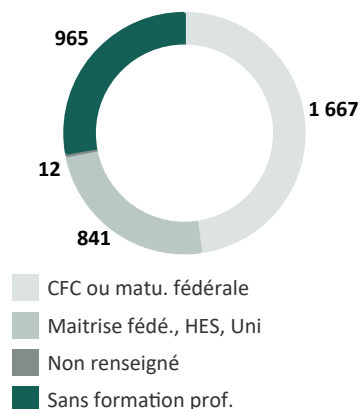
Selon le sexe



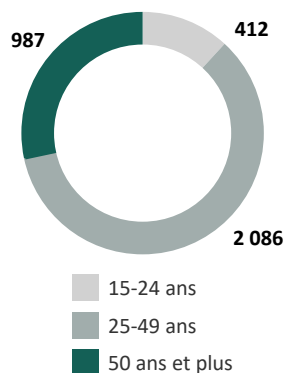
Selon l'origine



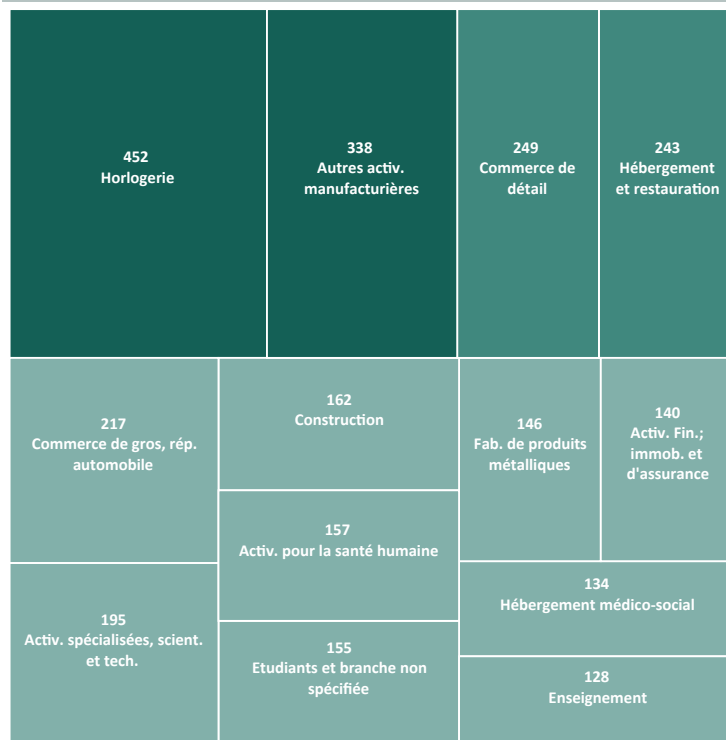
Selon la formation



Selon l'âge



Activités économiques¹² avec les plus grands effectifs de chômeurs



Le regroupement selon les activités économiques (NOGA) vient remplacer l'ancienne version basée sur la dernière profession exercée

La version interactive est disponible sous www.ne.ch/StatChomage

Publication conjointe du service de l'emploi et du service de statistique

Informations complémentaires :

Service de l'emploi

Mme Valérie Gianoli, 032 889 68 12

Service de statistique

M. Gérard Geiser, 032 889 68 22

LEGENDES :

SOURCES : PLASTA - SECO, service de l'emploi

- 1) Nombre de chômeurs inscrits le jour de référence divisé par le nombre de personnes actives sur la période 2015 à 2017
- 2) Moins de 25 ans
- 3) Plus de 55 ans
- 4) Personnes inscrites aux ORP, qui n'ont pas d'emploi et qui sont immédiatement disponibles en vue d'un placement Peu importe qu'elles touchent, ou non, une indemnité de chômage
- 5) Personne inscrite à l'ORP et au chômage depuis plus de 12 mois
- 6) Demandeurs d'emploi, chômeurs et non-chômeurs, inscrits aux ORP et qui cherchent un emploi
- 7) Région composée des cantons de Neuchâtel, Fribourg, Genève, Jura, Valais et Vaud
- 8) Nombre de postes à repourvoir sur le marché du travail annoncés à l'ORP pendant le mois
- 9) Nombre de personnes ayant annulé leur dossier auprès de l'ORP au motif d'une reprise d'un emploi
- 10) Personnes inscrites auprès de l'ORP ayant épuisé leurs indemnités ou étant arrivées à la fin de leur délai-cadre. Les chiffres sont basés sur les données des caisses de chômage et ne sont disponibles qu'avec un décalage de deux mois avec d'éventuels changements rétroactifs.
- 11) Pourcentage de personnes inscrites auprès de l'ORP et touchant des indemnités par rapport à l'ensemble de l'effectif des personnes inscrites. Les chiffres sont basés sur les données des caisses de chômage et ne sont disponibles qu'avec un décalage de deux mois avec d'éventuels changements rétroactifs.
- 12) Branche économique de l'entreprise dans laquelle le chômeur a travaillé avant son inscription à l'ORP.